
Synthèse de l'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement

Maîtrise en sciences sociales du développement (avec mémoire) (1591)

Maîtrise en sciences sociales du développement (avec essai) (1592)

DESS en sciences sociales du développement (avec essai) (1697)

Septembre 2026

Table des matières

1. Historique des programmes	3
2. Description des programmes	4
Régimes des études et trimestres d'admission	4
Conditions d'admission et contingentement du baccalauréat	4
Objectifs	8
Plan de formation	9
3. Processus d'évaluation	12
Comité d'évaluation	12
Méthodologie	12
Enquête par questionnaire	12
Populations sondées et période de consultation	12
Évaluation du programme par l'expertise externe et avis des experts.....	13
Évaluation du comité d'expertise externe.....	13
4. Forces et faiblesses des programmes.....	14
5. Recommandations finales du comité d'évaluation	16

1. Historique des programmes

La maîtrise en sciences sociales du développement territorial a été créée comme premier programme de deuxième cycle du Département des sciences sociales (DSS) de l'UQO. Avant sa création, l'UQO participait à titre d'extension de la maîtrise en développement régional de l'UQAR (2002-2011). Le programme de maîtrise initial, lancé en 2011, comportait deux volets : le développement territorial et le développement international. Il visait à s'appuyer sur la solide réputation et l'expertise de longue date de l'UQO en matière de développement territorial et à attirer une part importante du bassin que constitue le baccalauréat (le développement international était de loin le volet le plus populaire du programme de premier cycle) et de la popularité de la discipline.

Compte tenu de l'expertise et des importants projets de recherche développés par le professeur Thibault Martin, l'assemblée du DSS a appuyé en 2012 la création d'une nouvelle concentration en études autochtones. Les modifications apportées au programme sont entrées en vigueur en 2016. Ainsi, la maîtrise en Sciences sociales du développement, telle qu'elle est offerte depuis 2016, comporte trois concentrations auxquelles s'est ajouté un DESS en sciences sociales du développement offrant une voie d'accès supplémentaire aux études supérieures. Ainsi, le programme actuel de maîtrise en sciences sociales du développement permet de s'orienter vers le développement territorial, international ou autochtone et d'opter pour un cheminement avec essai ou mémoire pour chacune des concentrations.

En 2016, une ressource professorale a été embauchée pour compléter la charge d'enseignement de la concentration en études autochtones à venir. Toutefois, le décès prématuré du professeur Martin en 2017 a perturbé le déploiement de cette concentration naissante du programme qui ne comptait plus qu'une seule ressource enseignante et de surcroît novice en carrière. La concentration en études autochtones, qui n'a pas non plus forcément bénéficié d'un soutien institutionnel pour en publiciser le déploiement, a rencontré des difficultés à recruter des personnes étudiantes, malgré la qualité de ses ressources et de son programme unique au Québec. Le fait également que les séminaires de cette concentration soient régulièrement annulés parce qu'ils ne respectent la cible de 5 personnes inscrites dans un séminaire de deuxième cycle a fait en sorte que les personnes étudiantes hésitent encore plus à s'inscrire à ces séminaires de crainte de mettre en jeu leur parcours académique, ce qui complique alors encore le recrutement. En ce qui concerne les autres concentrations territoriales et internationales, elles ont respectivement attiré des étudiants de la région et du programme de BACC. Depuis 2016, le DSS a recruté plusieurs membres du corps professoral en développement territorial et un professeur en développement international. Depuis le début de ce programme, la grande majorité des membres du corps professoral du DSS a donné des séminaires dans ce programme et dirigé des personnes étudiantes.

2. Description des programmes

Tableau 1. Présentation des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement

	1591	1592	1697
ÉTABLISSEMENT	Université du Québec en Outaouais	Université du Québec en Outaouais	Université du Québec en Outaouais
INTITULÉ DU PROGRAMME	Maîtrise en sciences sociales du développement (avec mémoire)	Maîtrise en sciences sociales du développement (avec essai)	Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences sociales du développement
CYCLE	Deuxième cycle Classe B - Programme recherche	Deuxième cycle Classe A – Programme professionnel	Deuxième cycle Classe A – Programme professionnel
RATTACHEMENT ADMINISTRATIF	Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement	Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement	Unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement
GRADE	Maîtrise ès arts	Maîtrise ès arts	Diplôme d'études supérieures spécialisées
NOMBRE DE CRÉDITS	45 crédits	45 crédits	30 crédits
ACCUEIL DES PREMIÈRES COHORTES	Automne 2016	Automne 2016	Automne 2016
CAMPUS	Gatineau	Gatineau	Gatineau
CONTINGEMENT	NA	NA	NA

Régimes des études et trimestres d'admission

Tableau 2. Régime et trimestres d'admission des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement

Maîtrise en sciences sociales du développement (avec mémoire) (1591)				
		Trimestres d'admission		
Campus	Régime	Automne	Hiver	Été
Gatineau	Temps complet	X	X	
	Temps partiel	X	X	
Maîtrise en sciences sociales du développement (avec essai) (1592)				
Gatineau	Temps complet	X	X	
	Temps partiel	X	X	
Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences sociales du développement (1697)				
Gatineau	Temps complet	X	X	
	Temps partiel	X	X	

Conditions d'admission et contingentement des programmes

Il est à noter que les programmes 1591, 1592 et 1697 ne sont pas contingentés.

Tableau 3. Conditions d'admission des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement

	Base études universitaires	Base expérience
1591	Détenir un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline pertinente à ce programme obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2* sur 4,3 ou l'équivalent. *à compter du trimestre d'automne 2022, le candidat dont la moyenne cumulative se situe entre 2,8 et 3,2 pourra être considéré pour l'admission au programme si le dossier de candidature démontre une expérience d'au moins deux (2) ans liés au développement. Le candidat doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui : • possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise réalisée majoritairement en français; • ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone; • ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS); • ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO; • détiennent un baccalauréat français d'enseignement général émis par une académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France; - possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire. Le candidat qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de la réussite du Test de français international (TFI) de la firme ETS avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990. Les informations au sujet du TFI sont disponibles sur	Le candidat n'ayant pas fait d'études universitaires, mais qui est détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC), pourra être admis à un programme de deuxième cycle s'il a au moins douze années d'expérience de travail à la fois pertinente et significative, eu égard à la discipline ou au champ d'études du programme pour lequel il sollicite l'admission. Dans le cas du candidat qui, sans avoir obtenu un baccalauréat, a néanmoins cumulé des crédits universitaires, le nombre d'années d'expérience requis sera modulé en fonction des crédits obtenus et des résultats scolaires. Le candidat devra démontrer la pertinence et le caractère significatif de son expérience dans une lettre, et il devra se soumettre à une entrevue. Il pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique. Nonobstant ce qui précède, un dossier dont la qualité est jugée exceptionnelle pourra être considéré pour l'admission. Le candidat doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Référez-vous au paragraphe concernant la politique linguistique dans la section « Base études universitaires » ci-haut.

	les sites www.etscanada.ca (pour les candidats habitant au Canada) et www.ets.org (pour les candidats habitant à l'extérieur du Canada). La capacité de lire l'anglais est essentielle à la réussite du programme.	
1592	Détenir un baccalauréat ou l'équivalent dans une discipline pertinente à ce programme obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2* sur 4,3 ou l'équivalent. *à compter du trimestre d'automne 2022, le candidat dont la moyenne cumulative se situe entre 2,8 et 3,2 pourra être considéré pour l'admission au programme si le dossier de candidature démontre une expérience d'au moins deux (2) ans liée au développement. Le candidat doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui : • possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise réalisée majoritairement en français; • ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone; • ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS); • ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO; • détiennent un baccalauréat français d'enseignement général émis par une académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France; - possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire. Le candidat qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de la réussite du Test de français international (TFI) de la firme ETS avec une note	Le candidat n'ayant pas fait d'études universitaires, mais qui est détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC), pourra être admis à un programme de deuxième cycle s'il a au moins douze années d'expérience de travail à la fois pertinente et significative, eu égard à la discipline ou au champ d'études du programme pour lequel il sollicite l'admission. Dans le cas du candidat qui, sans avoir obtenu un baccalauréat, a néanmoins cumulé des crédits universitaires, le nombre d'années d'expérience requis sera modulé en fonction des crédits obtenus et des résultats scolaires. Le candidat devra démontrer la pertinence et le caractère significatif de son expérience dans une lettre, et il devra se soumettre à une entrevue. Il pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique. Nonobstant ce qui précède, un dossier dont la qualité est jugée exceptionnelle pourra être considéré pour l'admission. Le candidat doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Référez-vous au paragraphe concernant la politique linguistique dans la section « Base études universitaires » ci-haut.

	égale ou supérieure à 750 sur 990. Les informations au sujet du TFI sont disponibles sur les sites www.etscanada.ca (pour les candidats habitant au Canada) et www.ets.org (pour les candidats habitant à l'extérieur du Canada). La capacité de lire l'anglais est essentielle à la réussite du programme.	
1697	Être titulaire d'un baccalauréat en sciences sociales obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2* (sur 4,3) ou l'équivalent; ou Être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2* (sur 4,3) ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne cumulative se situe entre 2,8 et 3,2 pourra être considéré pour l'admission au programme si le dossier de candidature démontre une expérience d'au moins deux (2) ans liée au développement. Des cours d'appoint (de 1 à 9 crédits) ou une propédeutique (de 10 à 30 crédits) pourront être imposés au candidat qui ne répond pas entièrement aux conditions d'admission du programme. Les cours d'appoint seront déterminés par le responsable du programme. Le candidat doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui : • possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise réalisée majoritairement en français; • ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone; • ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS); • ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO; • détiennent un baccalauréat français	Le candidat n'ayant pas fait d'études universitaires, mais qui est détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC), pourra être admis à un programme de deuxième cycle s'il a au moins douze années d'expérience de travail à la fois pertinente et significative, eu égard à la discipline ou au champ d'études du programme pour lequel il sollicite l'admission. Dans le cas du candidat qui, sans avoir obtenu un baccalauréat, a néanmoins cumulé des crédits universitaires, le nombre d'années d'expérience requis sera modulé en fonction des crédits obtenus et des résultats scolaires. Le candidat devra démontrer la pertinence et le caractère significatif de son expérience dans une lettre, et il devra se soumettre à une entrevue. Il pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique. Le candidat doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Référez-vous au paragraphe concernant la politique linguistique dans la section « Base études universitaires » ci-haut.

	d'enseignement général émis par une académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France; • possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire. Le candidat qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de la réussite du Test de français international (TFI) de la firme ETS avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990. Les informations au sujet du TFI sont disponibles sur les sites www.etscanada.ca (pour les candidats habitant au Canada) et www.ets.org (pour les candidats habitant à l'extérieur du Canada). La capacité de lire l'anglais est essentielle à la réussite du programme.	
--	--	--

Objectifs

Tableau 4. Objectifs des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement

Programme	Objectifs
1591	L'objectif général du programme est de fournir à l'étudiant possédant un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences sociales, ou l'équivalent dans un domaine connexe, une formation lui permettant d'effectuer des travaux de recherche et d'intervenir de façon autonome et critique dans les champs du développement territorial, international ou autochtone. Complémentaire à celle que lui auront apportée ses études du 1er cycle, cette formation multidisciplinaire lui permettra : -D'approfondir sa compréhension des enjeux et des solutions, ainsi que leurs limites, que sous-tend le développement au Nord et au Sud; -De maîtriser les outils théoriques et méthodologiques facilitant cette compréhension; -De s'imprégner des solutions proposées aux problèmes que pose le développement en vue de les mettre éventuellement en pratique dans un cadre professionnel au Nord ou au Sud. La formation vise à fournir les outils d'analyse et l'acquisition de connaissances tant pour les étudiants qui choisissent d'agir sur le développement territorial, international ou autochtone en tant que praticiens que pour les étudiants qui souhaitent poursuivre un doctorat ou travailler comme des chercheurs professionnels. Le programme vise également la compréhension des différents facteurs du développement dans les trois concentrations, ainsi que les succès et les échecs du développement contemporain dans différents contextes. À travers les différents séminaires obligatoires et optionnels et l'expérience de recherche terrain ou de stage, le programme approfondira diverses orientations en ce qui a trait au développement territorial, international et autochtone.
1592	L'objectif général du programme est de fournir à l'étudiant possédant un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences sociales, ou l'équivalent dans un domaine connexe, une formation lui permettant d'effectuer des travaux de recherche et d'intervenir de façon autonome et critique dans les champs du développement territorial, international ou autochtone. Complémentaire à celle que lui auront apportée ses études du 1er cycle, cette formation multidisciplinaire lui permettra : -D'approfondir sa compréhension des enjeux et des solutions, ainsi que leurs limites, que sous-tend le développement au Nord et au Sud;

	-De maîtriser les outils théoriques et méthodologiques facilitant cette compréhension; -De s'imprégner des solutions proposées aux problèmes que pose le développement en vue de les mettre éventuellement en pratique dans un cadre professionnel au Nord ou au Sud. La formation vise à fournir les outils d'analyse et l'acquisition de connaissances tant pour les étudiants qui choisissent d'agir sur le développement territorial, international ou autochtone en tant que praticiens que pour les étudiants qui souhaitent poursuivre un doctorat ou travailler comme des chercheurs professionnels. Le programme vise également la compréhension des différents facteurs du développement dans les trois concentrations, ainsi que les succès et les échecs du développement contemporain dans différents contextes. À travers les différents séminaires obligatoires et optionnels et l'expérience de recherche terrain ou de stage, le programme approfondira diverses orientations en ce qui a trait au développement territorial, international et autochtone.
1697	Le DESS en sciences sociales du développement vise à fournir à l'étudiant possédant un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences sociales, ou l'équivalent dans un domaine connexe, des connaissances spécialisées, à la fois théoriques et empiriques, nécessaires à la pratique dans le milieu du développement territorial, international et autochtone. Plus particulièrement, le programme vise le développement des connaissances fondamentales dans le domaine de développement tel que les structures, les acteurs, les approches, les processus et les paradigmes ainsi que les pratiques conventionnelles et alternatives dans le domaine du développement. De façon plus particulière, le DESS en sciences sociales du développement permettra aux étudiants et étudiantes : -d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques du développement; -de développer des compétences et des attitudes permettant d'intervenir efficacement dans le développement; -de poursuivre la construction de leurs savoirs et le développement de leurs compétences; -de réaliser une réflexion critique sur les pratiques en développement; -d'explorer des pratiques réussies; -de partager et de confronter leurs réflexions avec celles d'autres collègues; -d'approfondir leur créativité dans la recherche d'alternatives liées aux problématiques propres au développement.

Plan de formation

Tableau 5. Plan de formation de la maîtrise en sciences sociales du développement (avec mémoire) – 1591

Cours obligatoires et activités de recherche de tronc commun		
• DEV6063 Théories du développement • DEV7003 Méthodes de recherche en développement • DEV6133 Citoyenneté, participation et développement • DEV7023 Séminaire de rédaction de projet de recherche • DEV7121 Mémoire		
Cours obligatoires des concentrations		
Développement territorial	Développement international	Études autochtones
• DEV6153 Développement économique territorial • DEV6333 politiques publiques et développement des territoires	• DEV6173 Paradigmes, débats et enjeux du développement international • DEV6223 Politiques et pratiques en développement international	• DEV7033 Développement économique autochtone • DEV7043 Peuples autochtones dans une perspective internationale • DEV7053 Développement territorial, gouvernance et culture autochtone

DEV6443 Aménagement et développement des territoires	DEV6243 Aspects socio-économiques du développement international	
Cours optionnels		
- DEV6103 Dynamiques territoriales et développement - DEV 6243 Aspects socioéconomiques du développement international - DEV6173 Paradigmes, débats et enjeux du développement international - DEV6223 Politiques et pratiques en développement international - DEV6253 Développement, enjeux culturels et identitaires - DEV6323 Environnement et développement durable - DEV6343 Aires géographiques comparées - DEV6353 Genre et développement - DEV6433 Laboratoire de recherche - DEV6363 Étude sur le terrain - DEV6373 Séminaire thématique en développement territorial - DEV6383 Séminaire thématique en développement international - DEV7033 Développement économique autochtone - DEV7043 Peuples autochtones dans une perspective internationale - DEV7053 Développement territorial, gouvernance et culture autochtone - DEV706 Dynamique organisationnelle du développement - DEV7073 Communication médias et développement - DEV7083 Innovation sociale, transformation sociale et développement - DEV6393 Séminaire thématique en études autochtones		

Tableau 6. Plan de formation de la maîtrise en sciences sociales du développement (avec essai) – 1592

Cours obligatoires et activités de recherche de tronc commun		
- DEV6063 Théories du développement - DEV7003 Méthodes de recherche en développement - DEV6133 Citoyenneté, participation et développement - DEV7023 Séminaire de rédaction de projet de recherche - DEV6009 Essai		
Cours obligatoires des concentrations		
Développement territorial	Développement international	Études autochtones
- DEV6153 Développement économique territorial - DEV6333 politiques publiques et développement des territoires - DEV6443 Aménagement et développement des territoires	- DEV6173 Paradigmes, débats et enjeux du développement international - DEV6223 Politiques et pratiques en développement international - DEV6243 Aspects socio-économiques du développement international	- DEV7033 Développement économique autochtone - DEV7043 Peuples autochtones dans une perspective internationale - DEV7053 Développement territorial, gouvernance et culture autochtone
Cours optionnels		
- DEV1603 Dynamiques territoriales et développement - DEV 6243 Aspects socioéconomiques du développement international - DEV6173 Paradigmes, débats et enjeux du développement international - DEV6223 Politiques et pratiques en développement international - DEV6253 Développement, enjeux culturels et identitaires		

- DEV6323 Environnement et développement durable
- DEV6343 Aires géographiques comparées
- DEV6353 Genre et développement
- DEV6433 Laboratoire de recherche
- DEV6363 Étude sur le terrain
- DEV6373 Séminaire thématique en développement territorial
- DEV6383 Séminaire thématique en développement international
- DEV7033 Développement économique autochtone
- DEV7043 Peuples autochtones dans une perspective internationale
- DEV7053 Développement territorial, gouvernance et culture autochtone
- DEV706 Dynamique organisationnelle du développement
- DEV7073 Communication médias et développement
- DEV7083 Innovation sociale, transformation sociale et développement
- DEV6393 Séminaire thématique en études autochtones

Tableau 7. Plan de formation du Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences sociales du développement - 1697

Cours obligatoires et activités de recherche de tronc commun		
• DEV6063 Théories du développement • DEV7003 Méthodes de recherche en développement • DEV6133 Citoyenneté, participation et développement • DEV7023 Séminaire de rédaction de projet de recherche • DEV6009 Essai		
Cours obligatoires des concentration		
Développement territorial	Développement international	Études autochtones
• DEV6153 Développement économique territorial • DEV6333 politiques publiques et développement des territoires • DEV6443 Aménagement et développement des territoires	• DEV6173 Paradigmes, débats et enjeux du développement international • DEV6223 Politiques et pratiques en développement international • DEV6243 Aspects socio-économiques du développement international	• DEV7033 Développement économique autochtone • DEV7043 Peuples autochtones dans une perspective internationale • DEV7053 Développement territorial, gouvernance et culture autochtone

3. Processus d'évaluation

Comité d'évaluation

L'évaluation de la maîtrise en sciences sociales du développement, amorcée en octobre 2024, fut réalisée par les membres du comité d'évaluation nommés par le comité de programme (résolution CP2CSSD-14-11-2024) :

Membres du comité évaluation :

- Émilie Simard – membre étudiante (*concentration développement international – avec mémoire*)
- Charmain Levy (*responsable de l'évaluation et développement international*)
- Karine Gentelet (*études autochtones*)
- Guy Chiasson (*développement territorial*)

Emilie Faubert-Raymond, agente de recherche au Décanat des études, a accompagné les membres du comité dans le processus d'évaluation.

Méthodologie

Enquête par questionnaire

Une série de 6 sondages électroniques a été déployée pour mener à terme l'enquête ayant pour but d'évaluer la qualité du programme de maîtrise. La collecte de données a été réalisée par l'entremise de questionnaires élaborés par l'équipe d'agentes de recherche et approuvés par le comité d'évaluation à partir des modèles accessibles à la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) du Siègne social de l'Université du Québec. L'utilisation de la plateforme Voxco a permis la création des sondages, leur diffusion et la compilation des résultats. Un questionnaire distinct a été généré et transmis par courriel pour chaque population ciblée.

Tous les questionnaires comprenaient à la fois des questions fermées et ouvertes, de manière à recueillir des éléments tant quantitatifs que qualitatifs. Plusieurs des questions fermées utilisaient une échelle invitant les différents groupes à exprimer leur degré de satisfaction. Les questions ouvertes permettaient quant à elles de s'exprimer sur différents aspects du programme, d'émettre des commentaires, ainsi que des recommandations.

Populations sondées et période de consultation

La période de collecte de données a débuté le 27 janvier 2025 et s'est échelonnée jusqu'au 25 février 2025 pour l'ensemble des 6 sondages. Des rappels hebdomadaires pour chacune des populations ont été effectués en vue d'accroître les taux de réponse.

En ce qui concerne les personnes étudiantes actives dans le programme, les membres du corps professoral les ont incités en classe à répondre au sondage. Les membres du comité d'évaluation ont encouragé leurs collègues à répondre au questionnaire.

Tableau 8. Informations sur la période de consultation et le contenu des questionnaires pour chacune des populations sondées

	Personnes étudiantes actives à la maîtrise	Personnes diplômées	Corps professoral et personne chargée de cours	Personnes étudiantes de 1 ^{er} cycle	Personnes ayant quitté le programme	Milieu socioéconomique
Période de consultation	27 janvier au 25 février 2025	27 janvier au 25 février 2025	27 janvier au 25 février 2025	27 janvier au 25 février 2025	27 janvier au 25 février 2025	27 janvier au 25 février 2025
Nombre de personnes sollicitées	39	29	22	134	32	58
Nombre de réponses	14	3	16	15	4	2
Taux de participation (%)	36%	10%	73%	11%	12,5%	3%

Évaluation du programme par l'expertise externe et avis des experts

La Politique d'évaluation périodique des programmes de l'UQO exige qu'une évaluation externe soit réalisée par un comité formé de personnes évaluatrice provenant de l'extérieur de l'UQO, qui sont reconnues par le milieu académique ou professionnel (art. 6.3.1). Sur la base de critères de sélection rigoureux, la doyenne des études nomme les membres de l'équipe d'expertise externe responsables de procéder à l'évaluation externe en fonction d'une liste de personnes suggérée émise par le comité d'autoévaluation. L'équipe d'expertise externe est constituée d'au moins deux membres du corps professoral provenant d'établissements universitaires où sont offerts un programme similaire et tous deux spécialistes reconnus dans la discipline du programme.

Le mandat de l'équipe d'expertise externe comporte trois volets :

- La lecture et l'analyse du rapport d'autoévaluation
- La visite à l'UQO (programme de grade)
- La formulation d'un avis.

Évaluation du comité d'expertise externe

Le Comité d'expertise externe est constitué d'au moins deux membres du corps professoral issu d'autres universités où sont offerts un programme similaire et tous deux spécialistes reconnus dans la discipline du programme. Concernant l'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement, deux experts externes ont été sollicités pour l'évaluation du programme :

Personne experte I	Personne experte II
Anne Calvès Professeure titulaire, Faculté des arts et des sciences - Département de sociologie, Université de Montréal	Yann Fournis Professeur en science politique, Département des sociétés, territoires et développement, UQAR

À la suite de l'étude du Rapport d'autoévaluation, les membres du comité d'expertise externe sont invités par le Décanat des études à venir rencontrer les différentes parties prenantes impliquées dans le programme. Cette visite d'un jour a pour objectif de permettre aux membres de l'équipe d'expertise externe de compléter l'information et de vérifier leur perception des forces et des faiblesses du programme telles que transmises dans le rapport d'autoévaluation. Pour ce faire, les membres pourront :

- Rencontrer les différentes parties prenantes impliquées dans le programme : personnes étudiantes et diplômées, membres du corps professoral et personnes chargées de cours, etc., et vérifier des éléments tels que le contexte de travail, la communication entre les personnes, les attitudes envers les personnes étudiantes, etc. ;
- Rencontrer le comité d'autoévaluation, la direction départementale, la doyenne des études et le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite ;
- Examiner, s'il y a lieu, des documents complémentaires tels que : mémoires, essais, thèses ou tout document qu'ils jugeront pertinent pour compléter le processus d'évaluation;
- Vérifier sur place les conditions de réalisation du programme, soit l'état des ressources physiques, matérielles et documentaires.

L'évaluation effectuée par les personnes expertes externes cautionne la légitimité et la crédibilité du processus d'évaluation périodique, par la contribution de personnes dont la compétence dans le champ d'études ou dans la discipline du programme, et l'objectivité, sont incontestables.

Au terme de leur visite à l'UQO, les membres de l'équipe d'expertise externe devraient être en mesure de porter un jugement sur la qualité et la pertinence de ce programme de formation afin de rédiger un avis, document de cinq à dix pages. Nous demandons d'y formuler :

- Un avis critique sur la méthodologie (la démarche), l'analyse et les recommandations contenues dans le Rapport d'autoévaluation;
- Un compte rendu des constatations que l'expert a faites lors de sa visite à l'UQO;
- Un avis personnel sur la pertinence et la qualité du programme évalué, notamment ses points forts et ses points faibles;
- Des recommandations finales avec un ordre de priorité sur le renforcement des points forts et l'amélioration des points plus faibles du programme;
- Tout autre avis ou commentaire qu'ils jugeront utile.

La visite à l'UQO prévoit un huis clos des membres du comité d'expertise externe au cours duquel ils décident de produire un avis commun ou individuel. Dans les trois semaines suivant la visite de l'établissement, l'Avis d'expertise externe doit être acheminé au décanat des études.

Le comité d'évaluation des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement de l'UQO a reçu la visite du comité d'expertise externe le 16 avril 2026. Au terme de cette visite virtuelle et de leur recension d'informations, l'UQO a reçu un avis d'expertise externe le 24 avril 2026.

4. Forces et faiblesses des programmes

Forces identifiées dans le rapport d'autoévaluation	Forces identifiées par l'expertise externe
- De manière générale, les personnes étudiantes actives et diplômées sont satisfaites des processus d'admission et d'inscription au programme. - Approche interdisciplinaire, combinant l'intégration de perspectives sur le développement qui sont à la fois territoriales, internationales et autochtones. - Bonne adéquation entre objectifs et plan de formation	- Un des points forts des programmes réside dans leur originalité et leur qualité, et notamment leur organisation autour de trois concentrations à la fois spécialisées et unifiées par une approche interdisciplinaire. - Le potentiel de croissance des programmes est également réel, d'autant plus qu'ils bénéficient de nombreux atouts pour l'avenir (notamment le

- Séminaires complémentaires entre tronc commun et concentrations - Formation théorique solide - Taille des groupes favorable à l'apprentissage - La formation théorique est bien perçue - Les membres du corps enseignant jugent que les cours permettent de cheminer graduellement vers les objectifs du programme, mais estiment que les objectifs devraient être révisés. - Personnel administratif et direction appréciés - Appréciation élevée du soutien offert par la technicienne et la gestion des programmes de 2e cycle. - Bonnes perspectives d'emploi en Outaouais - Formation pertinente pour ONG, gouvernements, organisations internationales - La qualité du corps enseignant est unanimement reconnue : expertise disciplinaire, engagement et accompagnement appréciés. - Encadrement personnalisé apprécié - Forte implication en recherche - Degré de satisfaction très élevé pour l'ensemble des aspects liés à la pédagogie, à l'enseignement et à l'évaluation. - Accès à laboratoires, équipements multimédias, soutien informatique - Services étudiants variés (CAFÉ, CAREL, CSIPIU, etc.) - Présence de nombreuses bourses internes et externes - Forte satisfaction relative à l'encadrement par la direction de recherche. - La disponibilité et la fréquence des rencontres avec la direction de recherche sont jugées satisfaisantes.	développement de l'ODO et l'arrimage potentiel avec le nouveau programme de maîtrise, plus généraliste, et susceptible d'attirer des étudiants inscrits au baccalauréat en sciences sociales). - Le fort ancrage des programmes dans le territoire (à la fois en termes de contenu et d'organisation, par les liens avec les acteurs territoriaux) et les liens potentiels avec des acteurs à l'international (notamment en ce qui concerne la clientèle, mais aussi l'environnement du bassin d'emploi structuré par les administrations fédérales) constituent deux autres atouts indéniables des programmes.
Défis identifiés dans le rapport d'autoévaluation	Défis identifiés par l'expertise externe
- Lenteur du registraire et surcharge administrative - Scolarité jugée lourde (nombre élevé de cours) - Objectifs trop théoriques pour certains profils professionnels - Manque de distinction entre les profils mémoire et essai - Les personnes diplômées sont moins convaincues que les objectifs garantissent des compétences utiles à la vie professionnelle. - Insatisfaction à l'égard de la variété, de la fréquence et du cheminement dans le programme. - La formation pratique apparaît comme un point faible : l'équilibre théorie/pratique reste à améliorer. - Plusieurs cours obligatoires (notamment DEV6133, DEV6173, DEV6253, DEV6063) sont jugés peu pertinents pour la concentration en développement international. - 62,5 % des personnes étudiantes actives relèvent des redondances entre certains séminaires, particulièrement en développement international. - Les principaux enjeux soulevés par les personnes diplômées et celles actives dans le programme concernent l'offre de cours calibrée pour une admission à l'automne, le manque de flexibilité dans le choix et l'ordre des séminaires et la difficulté à maintenir le statut à temps plein avec l'offre actuelle. - Le choix des cours en lien avec le sujet de recherche est perçu comme restreint.	- La gestion de l'offre de cours semble lourde (avec un grand nombre de cours dans le cheminement régulier) et la difficulté à parfois rassembler suffisamment d'étudiants pour conserver les cours. Cela reflète un enjeu plus large d'organisation d'une rotation des cours afin d'assurer à la fois un cheminement régulier à tous les étudiants, une variété suffisante de contenus (pour éviter les redondances) et une organisation en amont de la tâche professorale. - Un constat unanime a trait au sérieux manque de flexibilité dans le fonctionnement interne des programmes, à la fois au niveau des admissions (afin de permettre de transformer plus systématiquement les admissions en inscriptions), mais surtout au niveau des changements potentiels entre les programmes : entre les deux types de maîtrise (avec mémoire ou essai) ainsi qu'entre les maîtrises et le DESS. Cette rigidité touche aussi le cheminement étudiant, puisque le programme semble conçu à partir d'un cheminement à temps complet et peine à prendre en compte la variété des parcours et des profils étudiants, notamment celles et ceux inscrits à temps partiel.

- Manque de stages et de formation pratique - Faible information sur les débouchés professionnels - Peu de liens formels avec les milieux de pratique - Lacunes méthodologiques et rédactionnelles chez les personnes étudiantes - Ressources professorales limitées pour certaines concentrations - Budget documentaire jugé insuffisant - Accès limité à logiciels spécialisés et bases de données - Manque de locaux multifonctionnels - Insatisfaction sur les possibilités de financement - L'accompagnement pour la recherche de financement (bourses et subventions) est peu satisfaisant. - Taux de diplomation faible (25 diplômés en 8 ans) - Taux de déperdition élevés dans certaines cohortes (jusqu'à 100%) : les abandons en sont la principale cause - Tendance à la baisse des taux d'admission dans les deux profils, malgré une hausse ou une stabilité du nombre de demandes - La méconnaissance de la charge de travail à investir pour bien réussir leurs études universitaires a également été soulevée par une majorité de membres du corps enseignant. - Certaines lacunes ont été soulevées en matière de préparation aux études supérieures notamment au niveau de la recherche et de la méthodologie ainsi qu'au niveau rédactionnel. - Manque de promotion des programmes - Le manque d'intégration à la vie départementale est relevé par le corps enseignant. - Problèmes de recrutement et de visibilité du programme, particulièrement dans les concentrations « développement territorial » et « études autochtones ».	- Il manque une identification précise de l'esprit de chacun des programmes, de manière à assurer une distinction claire entre les deux maîtrises (essai / mémoire), en particulier relativement aux attentes propres à chacun des deux exercices (vocation, objectifs, clientèle), et à assurer une utilisation effective de certaines options (notamment le programme de DESS). Cette clarification nous paraît d'autant plus importante que le futur programme de maîtrise aura lui aussi deux options : mémoire et stage/essai. - Le flou entourant l'identité de chacun des programmes se reflète au niveau des communications (ex. manque de cohérence dans la présentation des programmes selon les supports : site web / fiches du programme), ce qui fragilise leur « image de marque » potentielle. - Plus largement, les nombreux atouts et la spécificité des programmes ne sont pas suffisamment mis en avant dans les communications (il y aurait notamment de quoi assurer une publicité forte sur les bourses d'exemption des frais de scolarité pour les étudiants étrangers, rarement offert au deuxième cycle, ainsi que sur les débouchés professionnels).
---	--

5. Recommandations finales du comité d'évaluation

RECOMMANDATION 1 : Revoir, au sein du département et avec l'aide de la DCR, la communication et la promotion des programmes de manière à augmenter la visibilité et le recrutement de manière à :

- Développer une stratégie de communication ciblée pour accroître la notoriété du programme et recruter de nouvelles personnes étudiantes, notamment celles issues de la francophonie internationale (atouts et spécificités du programme, ancrage dans le territoire, publicité régionale, web, réseaux professionnels, partenariats, accès aux bourses d'exemption des frais des scolarités, etc.);
- Promouvoir davantage le DESS, notamment en soulignant sa pertinence pour la conciliation études-travail-famille;
- Valoriser les forces locales (expertise professorale, taille humaine des cohortes) pour attirer une clientèle régionale;
- Cibler et bonifier les bassins de recrutement;
- Clarifier la distinction entre les différents profils (mémoire, essai, DESS) dans les communications officielles et les plans de cours;
- Assurer une meilleure diffusion de l'information quant aux exigences et attentes des différents programmes de 2e cycle;
- Adapter la promotion pour rejoindre spécifiquement les clientèles professionnelles (fonction publique, institutions régionales, etc.) et miser sur des messages adaptés à ces profils non traditionnels;

- Renforcer le recrutement étudiant et la publicité dans la région, en ciblant aussi les personnes étudiantes susceptibles de poursuivre aux cycles supérieurs;
- Présenter le parcours de maîtrise dès la première semaine (et pour les nouvelles cohortes d'hiver), incluant les possibilités de bourses, d'emplois et d'encadrement, idéalement dans le cadre des séminaires.

RECOMMANDATION 2 : Évaluer la possibilité d'actualiser le programme en intégrant un volet professionnalisant de manière à :

- Enrichir l'apprentissage expérientiel des personnes étudiantes en explorant les différentes avenues possibles, dont la création d'un projet intégrateur en milieux de travail;
- Réfléchir à une offre de formation professionnalisante composée majoritairement de cours;
- Développer et renforcer des liens avec les employeurs et organismes potentiels.

RECOMMANDATION 3 : Améliorer les processus administratifs de manière à :

- Poursuivre les interventions auprès du Bureau du registraire pour réduire les délais de traitement et améliorer la communication avec les personnes étudiantes;
- Maintenir les démarches auprès du Bureau du registraire afin de simplifier et d'optimiser les passerelles entre le DESS, la maîtrise avec mémoire et la maîtrise avec essai, en instaurant un processus administratif rapide, flexible et allégé permettant aux personnes étudiantes de changer de programme sans devoir soumettre une nouvelle demande d'admission;
- Engager la discussion avec la personne responsable des programmes de baccalauréat en sciences sociales afin de mettre en place des passerelles structurées entre les cycles, favorisant la poursuite des études aux programmes de 2e cycle et contribuant à améliorer la rétention étudiante.

RECOMMANDATION 4 : Réviser le plan de formation et le contenu des cours de la maîtrise de manière à :

- Assurer la cohérence entre les exigences de qualification pour l'enseignement et les contenus des cours, notamment lors d'une rencontre annuelle regroupant les membres du corps professoral et les personnes chargées de cours, et ce, pour les trois concentrations;
- Réviser les titres des cours offerts à la maîtrise afin de les distinguer clairement des cours de 1er cycle (par exemple : « Théorie du développement »);
- Intégrer des contenus de cours permettant d'outiller les personnes étudiantes sur la démarche scientifique, les différentes facettes de la recherche, l'éthique ainsi que sur l'utilisation de l'intelligence artificielle;
- Réviser la structure du programme (cheminement, préalables, encadrement par le corps professoral) dans l'objectif de mieux soutenir les personnes étudiantes, notamment en ce qui concerne :
 - Les séminaires DEV7003 – Méthodes de recherche en développement et DEV7023 – Séminaire de rédaction du projet de recherche;
- Développer de nouvelles activités pour renforcer l'initiation à la recherche :
 - Proposer une activité volontaire spécifiquement dédiée aux personnes étudiantes inscrites en recherche.
 - Offrir un cours optionnel « Laboratoire de recherche » comme activité d'initiation à la recherche.

RECOMMANDATION 5 : Mettre à jour et harmoniser le DESS en fonction des modifications apportées au programme de maîtrise de manière à :

- Porter une attention particulière au plan de formation;
- Évaluer la possibilité d'offrir une autre option que l'essai;
- Définir un profil de sortie propre au DESS.

RECOMMANDATION 6 : Selon les commentaires en lien avec les ressources bibliothécaires, informatiques et espaces physiques, s’assurer de partager l’information pertinente aux services concernés :

- Garantir un accès stable aux ressources informatiques (logiciels de recherche, etc.) et bibliographiques pour les concentrations moins dotées;
- Améliorer les équipements technologiques dans les salles (caméras, micros, écrans) pour soutenir la formation hybride ou à distance;
- Créer des espaces d’échanges et de socialisation pour briser l’isolement des personnes étudiantes des cycles supérieurs.

RECOMMANDATION 7 : Bonifier le soutien financier et l’encadrement de la recherche de manière à :

- Explorer la possibilité de diversifier les bourses internes (DESS, mémoire, temps partiel vs temps complet);
- Favoriser une plus grande participation aux assistanats ainsi qu’aux projets de recherche réalisés sous supervision;
- Accroître la collaboration avec le CIPP et le Décanat de la recherche afin d’appuyer les démarches de financement et de publication, notamment par la mise en place d’un guichet unique de la recherche permettant d’apprendre à faire de la recherche et de développer une culture académique chez les personnes étudiantes;
- Améliorer la promotion et la visibilité des ateliers disponibles (en collaboration avec les SAÉ) et renforcer l’accompagnement lié à la recherche de financement externe;
- Offrir un accompagnement précoce et structuré pour la recherche et la préparation des demandes de bourses dès les premières semaines du séminaire (ex. FRQSC, CRSH);
- Obtenir un soutien organisationnel formel.

RECOMMANDATION 8 : Réviser les objectifs de manière à :

- Définir les profils de sortie des différentes concentrations et cibler les compétences clés pour l’atteindre.